



## Recherche fondamentale et appliquée : le modèle français à l'agonie

La pandémie a éprouvé notre pays et nous pouvons douter de nos capacités à surmonter les enjeux environnementaux et sociaux de notre temps. Il est évident que les réformes et restructurations libérales de ces dernières décennies n'ont eu pour effet que de détruire notre potentiel de recherche publique et de développement. Pourtant, la France a longtemps fait office d'exemple en la matière, à l'image de la filière du nucléaire civil. Les grandes entreprises publiques comme ALSTHOM, EDF, doivent leurs développements à de vraies politiques publiques pour dynamiser la recherche, en s'appuyant sur ces établissements de recherche et sur leurs complémentarités comme le CEA (EPIC), le CNRS, l'INSERM (EPST), et les Universités. Cette force reposait sur de véritables moyens financiers et humains, à long terme, et sur une vraie confiance accordée à la communauté scientifique.

Finis cette pratique scientifique dégagée de toute contraintes économiques et répondant aux besoins ! Les gouvernements successifs n'ont jamais respecté l'engagement de Lisbonne de consacrer au moins 3% du PIB à la recherche. Pire que cela, ils ont dévoyé ces moyens au travers d'outils d'optimisation fiscale, tel que le CIR, qui ne profitent qu'aux grandes entreprises privées qui se permettent de licencier dans le même temps à l'image de SANOFI.

Aujourd'hui, la lente agonie de notre modèle se cristallise autour de trois points :

- **Un précarisation galopante des personnels de l'enseignement supérieur et de la Recherche (EPST, EPIC et Universités).**

Premièrement : l'augmentation prévue par le gouvernement du budget de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (MIRE) de 1,5 Milliards d'€ à destination des EPST ne compense pas les 7 % d'inflation de l'année passée. Ce manque à gagner de 600 Millions d'€ minimum se traduit par des pertes de salaires en euros constants. Les méprisables mesures de « revalorisation » des rémunérations ont souvent été assurées par des primes dont la plupart font l'objet d'une compétition stérile pour en limiter le coût.

Deuxièmement : le recours à des prestataires privés qui emploient des salariés dans des conditions misérables. Au CEA l'externalisation progressive d'un nombre croissant d'activités fragilise nos statuts, fait peser un risque sur l'ensemble des personnels, internes et extérieurs et contribue à une perte de notre maîtrise de l'outil de travail. La médiocrité des salaires et le recours aux contrats courts creusent, faute d'attractivité et d'embauches sur statut, un trou générationnel qui entraîne une perte de nos savoir-faire et de nos connaissances qui, à défaut d'être transmis, seront définitivement perdus.

- **Une volonté politique de supprimer progressivement les moyens humains de la recherche :** depuis plus de quinze ans, l'injonction politique à rendre visible nos Universités dans les classements internationaux a conduit nos centres universitaires à livrer une concurrence stérile aux EPST. Cela enferme nos scientifiques dans une course à la publication, décorrélée du bon sens et de la réelle valeur scientifique. Les autres établissements qui ont fait la spécificité et l'excellence de la recherche en France (CEA, CNRS, INSERM, IRD...) se trouvent désormais menacés. Au travers du projet « France Université », le gouvernement organise ainsi la compétition des moyens. Les « Instituts d'établissement » nouvellement créés regroupent, à la charge des personnels des EPST, les structures d'un même territoire avec, comme prétendu objectif, de favoriser de nouvelles collaborations à l'échelle locale, nationale et internationale, en étroite interaction avec les partenaires industriels et les collectivités territoriales. Il s'agit de réduire l'existence des organismes de recherche à des instituts de pilotage au service des universités et soumis aux besoins et desiderata du patronat de chaque territoire, privant encore un peu les EPST de moyens. Alors que les budgets annuels (dits « récurrents ») représentent moins de 15 % du budget total des laboratoires, une part croissante de temps de travail est alloué à la recherche de fonds notamment via des « missions-conseils » déposées par des start-up prêtes à payer rubis sur l'ongle pour la labellisation ou l'expertise de projets de développement. Cette externalisation de la recherche privée pèse de plus en plus sur le fonctionnement de nos laboratoires. Nos organismes doivent disposer, par l'allocation de nouveaux moyens récurrents, du maximum de temps de travail de leurs personnels scientifiques et d'appuis, pour remplir leurs missions à bien au sein des EPST et des EPIC.
- **La destruction programmée de notre système de sécurité sociale :** en s'attaquant à la retraite par répartition, le gouvernement actuel continue de défaire un modèle social qui garantissait aux scientifiques, dont les recrutements sont souvent tardifs, le droit à une retraite digne. Au fil des réformes, les carrières dans la recherche, nos conditions de travail et de vie ont plongé nos personnels dans une situation de grande précarité et largement réduit l'attractivité de nos établissements à l'étranger.

**Faire de la recherche librement, répondre aux besoins sociaux et environnementaux par une maîtrise publique de l'ensemble des filières de développement, voilà un avenir à la hauteur des enjeux !**

**La France doit reconnaître plus efficacement ses acteurs de la recherche publique. Elle doit se donner les moyens d'une véritable recherche pour affronter les enjeux à venir. Elle doit développer ses moyens de recherche, améliorer l'attractivité des carrières par des rémunérations respectables et développer l'emploi statutaire pour résorber la précarité.**

**Ensemble, portons ces revendications  
le jeudi 29 juin 2023 à 10h30 sur le site du CEA  
lors de la venue de Sylvie Retailleau, actuelle ministre  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche !**